



HAL
open science

Rechercher un emploi lorsqu'on vient d'être docteur : les ajustements entre projet professionnel, transition vers la vie d'adulte et représentations du marché du travail à l'épreuve du temps

Flavie Le Bayon

► To cite this version:

Flavie Le Bayon. Rechercher un emploi lorsqu'on vient d'être docteur : les ajustements entre projet professionnel, transition vers la vie d'adulte et représentations du marché du travail à l'épreuve du temps. Céreq Echanges, 2019, Qualification et Parcours - Qualification des parcours, 10, pp.267-280. hal-02351005

HAL Id: hal-02351005

<https://hal.science/hal-02351005>

Submitted on 6 Nov 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Rechercher un emploi lorsqu'on vient d'être docteur : les ajustements entre projet professionnel, transition vers la vie d'adulte et représentations du marché du travail à l'épreuve du temps

*Flavie Le Bayon**

Le nouvel arrêté du 25 Mai 2016 régissant la formation doctorale énonce dans son premier article qu'elle est une « formation à et par la recherche » permettant « d'exercer une activité professionnelle à l'issue du doctorat dans tous les domaines d'activités, dans le secteur public aussi bien que privé ». Pour autant, la part des emplois occupés par les jeunes docteurs trois ans après leur diplôme dans la recherche publique ne cesse de croître : elle passe de 40% pour la génération 1998 à 48% pour la génération 2010 ; alors que dans le même temps, la part d'emplois dans le secteur de la recherche privée est relativement stabilisé, légèrement en deçà de 20% (Calmand, 2015). Parallèlement, des travaux récents en sociologie de l'emploi et du travail font état du délitement de la norme d'emploi stable depuis quelques décennies (Lamanthe & Moullet, 2016) et dont la fonction publique n'est pas préservée (Peyrin, 2019). Ces éléments sont corroborés par l'évolution de la part des emplois à durée déterminée qu'occupent les docteurs, trois ans après l'obtention de leur diplôme : de 19% pour la génération diplômée en 1998 (Giret, 2005), la tendance sur plusieurs générations est à la hausse pour atteindre 33% pour la génération diplômée en 2010 (Calmand, 2015).

Face à ces évolutions macrosociales relatives à la structure du système d'emploi des docteurs, les questionnements concernant la traduction de ces phénomènes sociaux à l'échelle individuelle se posent. Le devenir professionnel des docteurs – comme de tout autre niveau de diplôme - est en effet une problématique qui nécessite le croisement des divers niveaux d'analyse du social afin de saisir l'ensemble de ces facettes. Grâce aux enquêtes Génération successives du Céreq, les conditions d'emplois et les trajectoires professionnelles des docteurs commencent à être bien cernées. En revanche, les manières dont les jeunes diplômés de doctorat abordent eux-mêmes la transition entre la fin de leur doctorat et les emplois qu'ils sont susceptibles d'occuper ultérieurement dans un contexte de transformations de la structure d'emploi, restent encore pour partie dans l'ombre.

Les tentatives de compréhension d'un phénomène social aux dimensions multiples telle que l'insertion ou la transition professionnelle sont inextricablement liées aux moyens, outils et méthodes d'appréhension de ce dernier. Les questions d'insertion professionnelle de la jeunesse par exemple sont abordées selon deux approches distinctes, toutes deux porteuses de conceptions théoriques différentes à l'égard du phénomène étudié. Schématiquement, il existe d'un côté les approches quantitatives qui font valoir une vision de l'insertion professionnelle s'inscrivant dans un paradigme de type « déterministe » ou « structuraliste » où, après la description du phénomène grâce à l'établissement d'indicateurs, la recherche de facteurs explicatifs permettant d'en établir la causalité est privilégiée. Même si les méthodes longitudinales quantitatives ont pu renouveler et enrichir les résultats d'enquêtes synchroniques et transversales grâce à des analyses plus dynamiques et dans lesquelles le poids explicatif des caractéristiques socio-démographiques est relativisé par des facteurs socio-environnementaux évolutifs, elles restent inscrites dans une vision du fonctionnement social qui contraint les individus en fonction des structures sociales dans lesquelles ils évoluent. De l'autre côté, les approches qualitatives font valoir une vision de l'insertion

* Aix-Marseille Université, CNRS, LEST, flavie.le-bayon@univ-amu.fr.

professionnelle inscrite dans un paradigme de type « individualiste » ou « stratégique » dont l'objectif est de comprendre les comportements et modes de raisonnements, vécus et expériences de la jeunesse lors de la période située entre la fin des études et son intégration sur le marché du travail. Là aussi, les méthodes longitudinales – qualitatives cette fois - ont permis d'approfondir la compréhension de tels processus sociaux inscrits dans le temps et dont l'évolution permet de faire émerger la complexité de l'imbrication des dimensions objectives et subjectives qui lient l'individu aux structures sociales.

Le dialogue entre ces deux approches nous conduira donc dans un premier temps à rendre compte des principaux résultats d'enquêtes quantitatives sur le devenir des docteurs avant d'aborder dans un second temps les apports d'une approche sociologique compréhensive à la problématisation des parcours professionnels des docteurs. Dans un troisième temps, nous présenterons notre dispositif méthodologique longitudinal qualitatif avant d'exposer nos résultats, mettant à jour les divers types d'ajustements opérés par les diplômés de doctorat au cours de leur recherche d'emploi entre leurs projets professionnels, leur transition vers la vie d'adulte et leurs représentations du marché du travail.

1. Le devenir des diplômés de doctorat : les apports d'un champ de recherche principalement investi par les approches socio-économiques

1.1. Un accès difficile et une stabilisation lente sur le marché du travail

Le diplôme contribue en partie à la qualification des individus sur le marché du travail et constitue une certaine garantie contre le chômage. Il semble de surcroît assurer une qualité d'emploi grandissante au fur et à mesure que son niveau augmente et ce, particulièrement en temps de crise (Mazari, Meyer, Rouaud, Ryk, & Winnicki, 2011). Pour autant, le diplôme de doctorat semble échapper au moins partiellement à cette tendance observée pour les diplômés du supérieur, et ce, de trois manières.

Premièrement, une enquête du Céreq (Calmand & Giret, 2010) révèle que les générations de docteurs sorties avant la crise de 2008 connaissent un taux de chômage supérieur à celui observé pour les sortants de niveau bac+5 : alors que 10% des docteurs (hors santé) diplômés en 2004 sont au chômage trois ans après leur soutenance, les diplômés de master professionnel de la même génération ne le sont qu'à hauteur de 7% et les diplômés d'école d'ingénieur qu'à 4%. À partir de la génération 2007, le taux de chômage des sortants de bac+5 connaît une hausse, atteignant alors 12% pour les diplômés de master (et se stabilisant à 12% pour la génération 2010) ; celui des diplômés d'école d'ingénieur passant quant à lui de 4 à 5 % (avant de s'établir à nouveau à 4% pour la génération 2010). Dans le même temps, le taux de chômage des sortants de doctorat poursuit sa lente baisse : stabilisé à 10% pour les générations 2004 et 2007, il est de 9% pour la génération 2010. Mesurées trois ans après la sortie du système éducatif, les courbes se croisent entraînant alors un taux de chômage inférieur pour le niveau bac+8 (9%) par rapport au niveau master (12%) (Calmand, 2015).

Deuxièmement, les sortants issus de ce diplôme occupent, trois ans après son obtention, plus souvent des emplois à durée déterminée que les sortants de bac+5. Suivant les années d'enquêtes menées par le Céreq, la proportion de docteurs en emploi à durée déterminée est 2 à 3 fois supérieure à celle des sortants de niveau bac+5 (Béret, Giret & Recotillet, 2004). La stabilisation sur le marché du travail est donc lente mais semble néanmoins se faire puisque la différence entre les taux d'emploi à durée déterminée et indéterminée se réduit à l'échéance de cinq ans après l'obtention du diplôme (Calmand, 2017 ; Calmand & Recotillet, 2013).

Troisièmement, les comparaisons avec les autres pays de l'OCDE concluent à une « exception française » (Harfi, 2013) : taux de chômage supérieur des docteurs français, manque d'investissement du secteur privé dans la recherche & développement, préférence de recrutement au profit des ingénieurs plutôt que des docteurs sur les activités de recherche, embauche relativement importante sur des fonctions hors recherche...

Bien que les caractéristiques d'emploi des jeunes docteurs français fassent exception à la fois dans le paysage du supérieur français et au sein des pays de l'OCDE, elles semblent résister aux effets de conjoncture économique, mais elles restent en revanche dépendantes des effets structurels relatifs aux investissements économiques, ainsi qu'aux pratiques de recrutement en matière de recherche et développement.

1.2. Une segmentation des trajectoires professionnelles

En plus d'une stabilisation plus lente sur le marché du travail que les autres diplômés du supérieur, une récente étude du Céreq nous apprend que le devenir des diplômés de doctorat est soumis à une forte segmentation des trajectoires possibles et à de fortes disparités (Calmand, Prieur & Wolber, 2017). L'étude fait émerger huit trajectoires professionnelles différenciées selon le temps d'accès et la stabilisation dans les différents secteurs d'emploi : celles de la recherche publique ou du public hors recherche (chacune déclinées selon un accès direct ou différé mais stable ou alors empreintes d'instabilité), celles dans la recherche privée (stables et dont l'accès est rapide) et enfin, des trajectoires plus précaires éloignées de l'emploi ou dans lesquelles celui-ci est instable.

Cherchant à « expliquer » la participation à une trajectoire plutôt qu'une autre, les auteurs de ces études ont mis en avant plusieurs facteurs relatifs notamment aux conditions de réalisation des thèses. Les diplômés de sciences de l'ingénieur et d'informatique par exemple sont proportionnellement les plus nombreux à s'insérer rapidement et durablement dans le privé hors recherche tandis que les diplômés de droit, sciences économiques et sociales sont plus nombreux à s'insérer rapidement et durablement dans la recherche publique ; un financement ministériel augmenterait les probabilités d'accéder aux carrières académiques lorsque les financements Cifre seraient plus favorables au recrutement dans le secteur privé (Bonnal & Giret, 2009 ; Calmand, 2017 ; Giret, Perret & Recotillet, 2007).

2. Les apports de la sociologie compréhensive à une nouvelle problématisation des parcours professionnels des docteurs

2.1. Autres questionnements, autres méthodes

Si les explications relatives au processus d'accès et de stabilisation dans l'emploi des diplômés de doctorat tendent à être de plus en plus étayées et fines grâce au recours à des modèles et techniques statistiques sophistiqués, les travaux qui privilégient une approche compréhensive des parcours professionnels restent toutefois encore peu nombreux, à de rares exceptions notables (Bernela & Bertrand, 2015). L'approche compréhensive des champs de recherche relatifs aux questions d'insertion professionnelle et de la jeunesse mérite pourtant d'être mobilisée puisqu'au-delà des débats sur la définition (impossible ?) de leur objet, certains questionnements peuvent être convoqués pour appréhender la situation professionnelle des jeunes diplômés auxquels les jeunes docteurs n'échappent pas : ceux de la construction des identités sociales et professionnelles, des rapports différenciés au travail et à l'emploi, ou de la quête de reconnaissance sociale. De nombreux travaux (Dubar, 1995; Mauger, 1998; Trottier, 2000; Vincens, 1997) suggèrent d'ailleurs de dépasser une conception socio-économique et quantifiée de l'insertion professionnelle afin d'adopter une

approche dans laquelle l'insertion professionnelle n'est plus seulement définie comme la période de transition entre la fin des études et la stabilisation dans l'emploi mais également comme une période lors de laquelle les dimensions professionnelles et personnelles sont entremêlées et concourent à la définition et la mise en œuvre d'un projet de vie et d'entrée dans la vie d'adulte.

Le recours aux entretiens biographiques est un choix méthodologique privilégié par les approches compréhensives puisqu'ils permettent de poser un regard complémentaire aux approches statistiques sur cette période de la vie où se superposent de multiples processus sociaux, des plus individuels aux plus collectifs ou institutionnels. Replaçant les individus au cœur des processus sociaux qu'ils traversent et qui les traversent, ces questionnements et méthodes permettent de saisir le sens qu'ils accordent à leur parcours, aux arbitrages auxquels ils procèdent, à leur compréhension du monde dans lequel ils vivent... Finalement, de (re)faire d'eux des individus dotés d'agentivité, c'est-à-dire de cette capacité construite temporellement à définir un but et d'œuvrer à son atteinte en tenant compte des structures de leur environnement mais que l'action contribue à transformer (Emirbayer & Mische, 1998 ; Giddens, 1984 ; Kabeer, 1999). Cela afin de répondre aux petits et grands défis qui se présentent à eux.

2.2. L'incertitude sociale et professionnelle

L'aperçu des principaux résultats d'études et enquêtes statistiques sur les trajectoires des docteurs français évoqués plus haut nous montre que leur accession à une place sur le marché du travail n'est pas acquise. L'incertitude de la trajectoire à venir, l'instabilité des premières années de vie active, le risque du chômage sont autant d'obstacles qui jalonnent les parcours professionnels des jeunes diplômés de doctorat. Comment ces jeunes diplômés font-ils face à ces aléas ? Quels sont les éléments qui entrent dans l'équation de leur recherche d'emploi ? Finalement, quelles sont les logiques avec lesquelles ils composent leur recherche d'emploi, tracent leur trajectoire professionnelle, trouvent leur voie et leur place dans la société ? La diversification des débouchés professionnels possibles à l'issue du doctorat ouvre un vaste ensemble de possibilités professionnelles aux jeunes docteurs à l'issue de leur soutenance parmi lesquelles ils sont invités à se positionner et à se projeter.

Sans nécessairement revenir sur la construction du projet professionnel, nous proposons, grâce à une méthode longitudinale, d'en observer l'évolution à partir des contours qui en ont été définis au moment de la soutenance. Dès lors que le projet a été conceptualisé, quelles en ont été les tentatives de concrétisation et de mise en œuvre (Boutinet, 2012) ? Pour cela, il nous faudra être attentive aux implications d'une conception de l'homme pluriel, c'est-à-dire inscrit dans un ensemble de sphères sociales plus ou moins étanches et engendrant des appartenances multiples et complexes (Lahire, 2011). L'articulation à chaque fois singulière de ces sphères donne lieu à des degrés divers de contaminations des différents domaines de la vie selon leurs degrés d'encastrement (Grossetti, 2004). Du fait de son inscription dans les différentes sphères du social, l'individu est donc amené à composer avec des temporalités relatives à ses différentes appartenances dont les logiques de fonctionnement ne sont pas toujours compatibles.

Les tensions intra-individuelles que peut être amené à connaître le jeune docteur au cours de sa recherche d'emploi du fait de ses appartenances sociales multiples, ne sont pas les seules qui contribuent à comprendre les variations observées dans les projets professionnels poursuivis. Les logiques de recherche d'emploi sont aussi façonnées par les expériences vécues sur le marché du travail, comme les échanges avec les collègues, les contacts tissés lors de la recherche d'emploi avec les potentiels futurs employeurs... En alimentant les représentations et la connaissance du marché du travail, ces éléments ajustent les conduites les plus à mêmes d'aboutir au résultat escompté. Ces expériences vécues et partagées participent donc à une certaine réflexivité sur leur situation et projection professionnelle aboutissant à des adaptations venant parfois modifier, contourner, infléchir ou mettre en suspens le projet initialement formulé.

2.3. La transition vers la vie d'adulte

Durant la période où se joue la transition professionnelle, les jeunes diplômés expérimentent également leur transition sociale vers la vie d'adulte. Les étapes traditionnellement identifiées par les sociologues de ce champ de recherche regroupent généralement la décohabitation parentale, la fin des études, l'accession au premier emploi, la mise en couple, l'accession à la propriété immobilière et la parentalité. Les enseignements de plusieurs décennies de recherche sur le sujet nous indiquent qu'elles ne se font pas toujours dans le même ordre, que le franchissement de cet ensemble a tendance à s'étirer dans la durée et qu'elles connaissent de plus en plus de réversibilités (Galland, 2013). Alors que le doctorat, en tant que plus haut diplôme universitaire, entraîne statutairement une sortie tardive du système d'enseignement si l'on se réfère à l'âge biologique, il permet fréquemment, en amont de celle-ci, une première forme d'autonomie matérielle et/ou financière, au moins partielle, parfois temporaire. Il n'est pas rare non plus que la transition familiale soit entamée dès la période de doctorat : nous pouvons ainsi nous questionner sur le choix des temporalités ayant conduit au franchissement des étapes de transition vers la vie d'adulte ; mais aussi sur les interactions entre ces deux transitions : quelles sont les influences qu'exercent leur passage à la vie d'adulte sur leur recherche d'emploi ? À moins que ce ne soit leur recherche d'emploi qui influence l'ordre et la temporalité du passage des étapes menant à leur vie d'adulte ?

3. Présentation du cas empirique

3.1. Hypothèses

Nous faisons l'hypothèse principale que la période de recherche d'emploi est un processus social (Mendez, 2010) au cours duquel s'opère une série d'ajustements évoluant dans le temps et mettant en jeu à la fois le projet professionnel, les représentations du fonctionnement du marché du travail et la transition vers la vie d'adulte. La période de recherche d'emploi met en effet les espoirs de concrétisation du projet professionnel des jeunes docteurs à l'épreuve du fonctionnement du marché du travail dont la réalité peut ne pas correspondre aux représentations et/ou connaissances qu'ils ont pu construire. Dans le même temps, la vie sociale, personnelle et familiale se construit et se poursuit, faisant entrer dans l'équation de la recherche d'emploi des considérations extérieures à la sphère professionnelle. Ainsi, l'évolution simultanée des projets professionnels des jeunes diplômés de doctorat, l'actualisation de leur connaissance du fonctionnement des marchés du travail et les changements dans leur vie hors-travail vient constamment changer l'équation régissant leur recherche d'emploi qu'ils doivent factoriser et prioriser. Au cœur de ce processus social de recherche d'emploi, les individus arbitrent entre le souhaité, le possible et le probable des articulations possibles des différentes sphères de leur vie. Mais ce qui semble, à un instant T, être un équilibre n'est en réalité que précaire et provisoire puisque le temps et les changements qu'il entraîne avec lui, ne s'arrêtent pas. Les aspirations et les projections personnelles et professionnelles nécessitent des adaptations régulières puisque les temporalités de chacune des dimensions qui les façonnent continuent d'exercer tour à tour leurs nouvelles influences au fur et à mesure du temps qui s'écoule.

3.2. Dispositif méthodologique et population

Nous proposons d'apporter des premiers éléments de réponse sur la manière dont s'effectuent ces ajustements au cours de la recherche d'emploi en mobilisant les données recueillies dans le cadre de notre recherche doctorale en cours. Inédit à notre connaissance, le dispositif mis en place est une recherche longitudinale et qualitative à travers laquelle nous avons interrogé un panel de jeunes diplômés de doctorat deux fois : tout d'abord quelques mois seulement après leur soutenance, puis une seconde fois entre 12 et 15 mois plus tard, soit environ 18 mois après l'obtention de leur diplôme. Ces deux moments distincts d'interrogation nous ont permis de reconstituer et ainsi, mettre à jour les persistances et changements dans les parcours et projets professionnels des 23

docteurs issus de deux groupes de disciplines, constitués des sciences de l'ingénieur d'un côté et des sciences juridiques et politiques de l'autre. Du côté de l'enquête et du recueil de matériau, le dispositif longitudinal qualitatif permet en effet de limiter les effets de reconstitution a posteriori des récits biographiques dont le principal est celui du lissage du discours généré par l'illusion biographique, sous l'influence d'une injonction à la cohérence et linéarité des parcours de vie (Bourdieu, 1986). Du côté de l'enquêteur et de l'analyse, la saisie des hésitations préalables aux changements ou inflexions des parcours et projets est rendue possible précisément lorsqu'elles ont cours grâce à une analyse diachronique permises par les deux vagues d'interrogation.

4. Résultats

Notre hypothèse de départ s'est vue confirmée par l'analyse processuelle (Mendez, 2010) effectuée sur le matériau. Lors de la recherche d'emploi, les agencements entre les différents ingrédients (conçus comme les éléments pertinents du contexte dont nous retenons le projet professionnel, la transition vers la vie d'adulte et les représentations du marché du travail) diffèrent non seulement d'un individu à l'autre mais les agencements évoluent également dans le temps pour un même individu. Ils donnent ainsi lieu à des séquences, c'est-à-dire ces segments temporels au sein desquels l'agencement des ingrédients est plus ou moins stable ; ces derniers font cependant l'objet d'ajustements et donnent ainsi lieu à une nouvelle séquence dont l'enchaînement laisse apercevoir l'évolution du (ou des) moteur(s) (c'est-à-dire la logique ou dynamique) de la recherche d'emploi. Bien qu'il existe des agencements peu évolutifs, nous proposons ici d'exposer les trois principaux types d'ajustements que nous avons pu observer et que nous déclinons à travers quelques cas concrets choisis pour leur valeur heuristique.

4.1. Les ajustements substantiels du projet professionnel, support des transitions : le cas d'Éléonor

Un premier exemple d'ajustement du processus de recherche d'emploi nous est donné par Éléonor. Il consiste en un remodelage substantiel de son projet professionnel en réponse à son entrée dans la vie d'adulte et sa socialisation avec le fonctionnement des marchés du travail prospectés.

Durant les 5 années de son doctorat en droit public, Éléonor a d'abord effectué des vacances d'enseignement puis a occupé deux postes d'Ater¹ qui l'ont véritablement passionnée et pour lesquels elle s'est beaucoup investie. Même si l'activité de recherche semble l'avoir moins enthousiasmée, elle l'a suffisamment appréciée pour vouloir faire de l'enseignement et de la recherche son métier ; elle envisage en effet de devenir enseignante-chercheuse. Âgée de 29 au moment de sa soutenance, son conjoint et elle habitent depuis plus d'un an déjà dans un pays d'Europe de l'ouest d'où il est originaire et où il a déjà trouvé du travail. Durant la première séquence de sa recherche d'emploi, elle cherche donc à exercer en tant qu'enseignante-chercheuse au sein d'une des chaires de droit que comporte la ville dans laquelle ils sont installés. Mais les retours de ses candidatures lui font comprendre que les postes permettant d'enseigner le droit français à l'étranger sont bien trop rares et convoités pour qu'elle puisse penser y accéder rapidement. Éléonor cherche alors à enseigner en France, dans les universités rapidement accessibles depuis son lieu de résidence. Des possibilités de vacances s'ouvrent mais les contraintes financières et logistiques l'obligent à renoncer à aller y enseigner : il n'est pas envisageable qu'elle vive séparément de son conjoint qui deviendra son mari dans les mois qui suivent. Le refus d'une séparation géographique la conduit de la même manière à abandonner la possibilité d'intégrer une école d'avocats en France. Cette première séquence montre la tension qu'Éléonor rencontre à ce moment-là : la poursuite de son projet professionnel n'est pas compatible avec le cadre de vie qu'elle a choisi pour son

¹ Sigle désignant la fonction d'Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche, contrat compris entre 6 mois et un an, il mêle activités d'enseignement et de recherche et est destiné aux doctorants en fin de thèse ou aux jeunes docteurs.

installation en couple et son mariage à venir. La « raison » conjugale freine ses ambitions professionnelles et joue contre sa « passion ». À ce moment, la marge de manœuvre dont elle dispose sur l'orientation de son projet professionnel lui paraît plus importante que celle relative à la construction de son couple et de sa vie d'adulte : sans renoncer définitivement à l'enseignement et la recherche momentanément mis en suspens, elle cherche à trouver une voie professionnelle qui puisse articuler son souhait d'intégration au marché du travail avec sa transition vers la vie d'adulte.

La deuxième séquence de sa recherche d'emploi est composée d'une série de transformations de son projet professionnel qu'elle met à l'épreuve du fonctionnement du marché du travail et des possibilités d'emplois locales. « [S]on côté hussarde de la république » la conduit tout d'abord à se diriger vers les institutions françaises de la ville : institut français, consulat, ambassade. Elle crée un profil sur la plateforme des français à l'étranger et postule aux offres d'emplois comme aux offres de stage. Elle est prête à accepter d'être déclassée ou mal payée si cela lui permet de « servir la France à l'étranger » et de s'intégrer dans le marché du travail local. Elle essuie plusieurs refus qui la font alors réaliser que ces opportunités, certes ratées, ne sont pas à la hauteur de ses ambitions intellectuelles ou salariales. Revoyant ses exigences à la hausse, elle suit sa passion pour son sujet et décide d'exploiter la spécialité juridique de sa thèse qui trouve un fort écho dans le pays dans lequel elle vit. Elle mobilise son réseau personnel de manière intensive pour entrer en contact avec des professionnels exerçant dans ce domaine et met en œuvre son « savoir-faire [relationnel] pour faire savoir » qu'elle est disponible. Elle est conseillée, encouragée, et au fil des entretiens qu'elle passe, comprend « que c'était la piste qui allait marcher ». Elle intègre alors bénévolement une petite start-up qui l'accueille deux fois par semaine et lui permet de se socialiser avec les « rituels d'entreprises » du pays en échange de quelques conseils juridiques. Elle « monte cette expérience en épingle sur [s]on CV » et finit par intégrer non pas un service d'entreprise dédié à cette activité relative à sa spécialité juridique mais une organisation dont c'est la mission principale. Éléonor accepte un poste peu qualifié et à faible niveau de responsabilité au sein de cette organisation car elle perçoit que l'ambition professionnelle est une qualité appréciée sur le marché du travail local. Éléonor dit en effet ne pas en manquer : elle cherche alors à faire valoir son « potentiel » et sa « motivation » afin de monter dans la hiérarchie de l'organisation.

Le type d'ajustements évoqué ici est donc relatif au contenu du projet professionnel puisqu'ils laissent apparaître un projet professionnel en fréquente redéfinition. Face à ses appartenances multiples, notre enquêtée adapte ce qui peut l'être à ses yeux au regard des différents rôles sociaux qu'elle endosse : Éléonor est à la fois jeune docteur, petite amie puis épouse, mais aussi expatriée dans un pays où elle doit découvrir le marché du travail auquel elle souhaite s'intégrer.

4.2. Face à une concrétisation impossible, les ajustements modulaires du projet professionnel et du cadre de son exercice comme voie de réalisation : le cas de Jacques

Alors que le projet professionnel de Jacques semble bien défini et sa poursuite engagée, des obstacles à sa concrétisation apparaissent cependant en chemin au point qu'il ne soit plus envisageable en l'état. Les ajustements successifs auxquels Jacques opère alors ont vocation à recentrer le projet professionnel autour d'axes structurants afin de lui permettre de trouver une concrétisation possible, à la fois satisfaisante à ses yeux et réalisable aux vues du fonctionnement du marché du travail.

Depuis la fin de sa formation initiale en institut d'études politiques, Jacques a expérimenté diverses activités professionnelles au Moyen-Orient durant sept ans, entre facilitateur d'affaires et interprète, chargé de mission au développement économique et romancier, auto-entrepreneur en formation interculturelle et linguistique. Après une thèse de 4 ans et âgé de 36 ans au moment de sa soutenance, Jacques souhaite continuer d'exercer dans les conditions de travail qu'il a particulièrement appréciées durant son doctorat en science politique et pour lequel il a obtenu un

contrat doctoral durant les trois dernières années. Il cherche à pérenniser une source stable de revenus avec la liberté d'organiser son travail et l'émulation intellectuelle que procurent les échanges avec d'autres chercheurs en définissant un projet professionnel centré autour des carrières académiques. Le chemin pour y parvenir lui apparaît cependant « long et tortueux ». N'ayant pas d'expériences d'enseignement, il pense que la qualification sera difficile à obtenir mais pas impossible ; il explore en parallèle les possibilités de carrière de recherche au CNRS, pour en conclure qu'elles sont encore plus exigeantes. Le recrutement sur un contrat de post-doctorat lui semble alors constituer un atout à la poursuite d'une carrière académique. Durant cette première séquence de recherche d'emploi, Jacques va ainsi chercher à se conformer aux exigences qu'il perçoit du marché du travail académique : il rédige un projet de post-doctorat, sollicite et obtient des financements, commence son travail de terrain. Passé par un double cursus de sciences sociales avec une spécialisation sur une aire culturelle, il espère que son profil atypique constituera un avantage distinctif favorable à un recrutement temporaire pour un post-doctorat. Cette première séquence reste empreinte d'espoir et d'optimisme.

La deuxième séquence de son parcours est marquée par une tension de plus en plus forte entre d'un côté, sa volonté de concrétiser son projet académique mais dont la probabilité subjective de réalisation s'amenuise, et de l'autre, la nécessité de chercher des voies alternatives. La forte concurrence entre les aspirants à la carrière académique, la nécessaire inscription dans les « bons réseaux » constituent deux éléments perçus comme rendant difficile la poursuite de son projet professionnel. Marié et père d'un enfant de trois ans, la précarité, l'instabilité et l'incertitude de ses financements pour réaliser sa recherche (terrains, colloques...) combinées à la faiblesse des allocations de retour à l'emploi commencent à peser sur le budget de son foyer. Parallèlement, le métier d'enseignant chercheur lui apparaît moins attractif que ce qu'il a imaginé durant son doctorat au regard d'une procédure de recrutement qui lui semble trop lourde, de la faiblesse des salaires et du « risque » de devoir enseigner des disciplines générales qui le « rend[ait] aigre », « considér[ant] qu'il a mieux à faire ». Il cherche alors, de manière pragmatique, des voies alternatives. Il envisage de passer des concours afin d'accéder à un poste au sein d'un ministère, exercer une mission pour une agence gouvernementale, il évoque également les organisations non gouvernementales, des *think tanks*... sans jamais manifester une grande conviction. Perçus comme alternatifs à son projet initial, ces débouchés offerts théoriquement par son doctorat sur le marché du travail ne le convainquent pas vraiment. Il doute que la teneur du travail demandé corresponde à l'idéal qu'il s'en fait ou à un intérêt intellectuel suffisant, d'autant qu'il rechigne à « bachoter » certaines matières pour les concours administratifs. Durant cette deuxième séquence, Jacques oscille donc entre le maintien d'un projet professionnel initial idéalisé et difficile à mettre en œuvre mais dont l'abandon pour des voies alternatives est une possibilité à laquelle il ne peut se résoudre.

Bien que certaines des alternatives explorées soient confortables financièrement, l'argument financier ne semble pas suffisant pour convaincre Jacques d'adopter totalement l'une de ces voies alors qu'il est pourtant à la recherche de sources de revenu plus stables et plus importantes. Faute de la satisfaction intellectuelle que ces dernières pourraient lui apporter, la troisième séquence de sa recherche d'emploi témoigne du début de conciliation à laquelle il parvient, en détournant pour partie son projet professionnel initial, afin de lui permettre de se concrétiser dans des conditions de travail alors accessibles. Il démarche des écoles de commerce afin d'y proposer, sous forme de vacances, des enseignements de diverses spécialités relatives à son doctorat, ainsi qu'à son parcours antérieur en école de commerce et à ses expériences professionnelles en tant qu'expatrié. Dans le même temps, il soumet un dossier de qualification au CNU. Alors qu'il commence à enseigner un premier module d'enseignements « plutôt mieux payé que dans le public », il apprend qu'il est qualifié. La qualification lui permet de « valoriser [s]on profil » lorsqu'il démarche les établissements d'enseignements privés afin d'augmenter le volume des enseignements qu'il dispense. La qualification lui permet également de candidater sur des postes de maître de conférences situés dans l'Ouest de la France car c'est la région dans laquelle il veut vivre. Mais dans le même temps, il « compr[end] qu'il n'[a] pas l'état d'esprit qu'il faut pour rentrer dans le public » et les retours qu'il perçoit des conditions de travail (manque de moyens, surmenage, inégalités, concurrence) ne lui

apparaissent pas enviables. Ce qui pourrait alors apparaître comme un renoncement à la maîtrise de conférence n'est pas si clair : Jacques nous dit qu'il ne postulera pas lors de la prochaine campagne de recrutement... à moins qu'une opportunité combinant une localisation dans l'ouest et des enseignements intéressants se présente.

La quatrième séquence se compose des derniers ajustements auxquels Jacques opère afin de faire correspondre le mieux possible son activité actuelle à son projet professionnel idéal dont l'enjeu réside dans la combinaison de ses exigences de stimulation intellectuelle et financières, ces dernières étant gage d'une reconnaissance professionnelle et d'une assurance d'un certain « confort de vie ». Son activité indépendante lui permet tout d'abord de choisir son lieu de vie et son lieu de travail, elle lui permet d'augmenter le volume d'enseignements comme il l'entend en fonction de l'intérêt qu'il y trouve (il les choisit hyper-spécialisés et souvent en langues étrangères) et ce, dans cet environnement de travail au sein duquel il se sent reconnu et valorisé. En parallèle de ses enseignements, il travaille au lancement d'une activité libérale de prestataire auprès d'entreprises, qui pourrait s'avérer lucrative et stimulante intellectuellement. Il cherche à rationaliser de manière instrumentale sa trajectoire récente en évoquant la nécessité de « replacer l'activité professionnelle à sa juste place, c'est-à-dire comme un gagne-pain ». Le développement récent d'une petite activité de recherche « à un niveau embryonnaire » afin de favoriser un recrutement universitaire limite néanmoins la portée de son assertion puisque celle-ci est non rémunérée. Il cherche encore à trouver le meilleur équilibre possible entre intérêt intellectuel, efforts à fournir, rentabilité financière de l'activité (dont il espère une stabilisation et pérennisation) et choix du lieu de vie de son foyer.

Le type d'ajustement observé ici procède donc et d'abord d'un mouvement de resserrage du projet professionnel autour de piliers le structurant et souvent constitués de valeurs fortes et constitutives de l'identité sociale, professionnelle et politique. Cette redéfinition des axes autour desquels s'articule le projet professionnel et personnel s'opérationnalise ensuite sur d'autres marchés, dans d'autres conditions de travail. Ce qui s'apparente alors à un projet de vie, mêlant considérations personnelles et professionnelles, peut ainsi trouver une voie de réalisation. Comme tout type d'ajustement, il ne peut s'effectuer sans transformation, voire concessions. Pour Jacques, elles portent sur l'instabilité et l'irrégularité des revenus qu'il accepte en espérant qu'elles ne dureront pas. Elles se trouvent en partie contrebalancées par la liberté qu'il obtient d'effectuer des missions stimulantes intellectuellement et rémunératrices, dans un environnement de travail porteur qu'il puisse choisir grâce à son statut d'indépendant.

4.3. Dans l'attente de la concrétisation du projet professionnel, les ajustements projectifs des transitions : les cas de Marceau et Louise

Le troisième type d'ajustement du processus de recherche d'emploi se fait au regard de la tension qu'exerce, vers l'avenir, le projet professionnel qui n'a pas encore trouvé de voie de concrétisation définitive. Déjà conceptualisé, sa mise en œuvre passe par des phases transitoires, par des étapes qui visent à favoriser son atteinte mais dont l'aboutissement reste encore incertain. Le projet professionnel typique de cette configuration est celui des jeunes diplômés qui souhaitent accéder à la carrière académique mais qui, à la différence de Jacques qui semble progressivement renoncer à son accession sous sa forme statutaire, ont continué de poursuivre cet objectif tout au long de notre enquête. Dans le cadre de leur transition sociale et professionnelle, les jeunes diplômés opèrent à un ensemble de choix professionnels et personnels modulant le lieu et la force de l'incertitude qui pèse sur les différentes sphères de leur vie à venir. Afin de donner à voir ce troisième type d'ajustements projectifs, nous proposons l'exposition de deux cas contrastés : ceux de Marceau et de Louise.

A l'issue d'une thèse de trois ans en mécanique et physique des fluides et financée par un contrat doctoral avec mission d'enseignement, Marceau est âgé de 27 ans au moment de sa soutenance et père d'un petit garçon d'un an. Sa femme, qui a commencé une thèse la même année que lui, a accouché pendant son doctorat et a, de fait, bénéficié d'un congé maternité qui reporte d'autant la

durée de la thèse. La durée moyenne des thèses étant en outre plus longue dans sa discipline qu'en sciences de l'ingénieur, leurs parcours professionnels se désynchronisent. Leur projet commun de vivre une expérience de travail à l'étranger sous la forme d'un post-doctorat avant d'intégrer un poste académique statutaire nécessite une nouvelle coordination. C'est ainsi que s'ouvre la première séquence de recherche d'emploi de Marceau et à l'issue de laquelle il effectue un post-doctorat à proximité de leur lieu de résidence 3 semaines sur 4. Alors qu'ils sont tous les deux en emploi à durée déterminée (post-doctorat et thèse en contrat doctoral), ils accèdent à la propriété immobilière. Après plus d'un an, le post-doctorat de Marceau se termine quelques semaines après la soutenance de sa femme : leurs disponibilités professionnelles sont sur le point d'être de nouveau synchronisées. Cette première séquence maintient donc l'incertitude attachée à la transition professionnelle, en même temps qu'elle permet de réduire celle associée à la transition vers la vie d'adulte qui s'affirme.

Dans l'intervalle temporel situé entre la soutenance de sa femme et la fin de son post-doctorat, ils sont parents pour la seconde fois. Malgré les travaux de rénovation de leur achat immobilier et l'organisation de la vie familiale à quatre, Marceau, de manière plus active que sa femme en congé maternité et venant juste de soutenir, recherche un post-doctorat à l'étranger, ouvrant ainsi la deuxième séquence de sa recherche d'emploi. Avec un enfant en bas âge et un nouveau-né, le critère géographique est plus important que les critères scientifiques définissant le poste. Au-delà de l'évidence d'un pays où les activités de recherche sont développées, les conditions de vie qu'il offre sont observées avec attention : ils veulent travailler dans un pays où les conditions sanitaires ne sont pas risquées pour les enfants, où le système de garde est développé et où les salaires sont suffisamment élevés pour pouvoir en payer les frais, où les conditions d'éducation et de scolarisation sont bonnes et où l'anglais est largement parlé (pour les parents comme les enfants). En à peine deux mois, Marceau trouve un poste dans une université nord-européenne qui ouvre également d'éventuelles possibilités à sa femme d'y trouver un poste puisque sa discipline y fait l'objet d'enseignement et de recherche.

Au moment de la deuxième vague d'entretiens, Marceau est en phase d'installation dans le pays et prépare les formalités administratives et logistiques afin que sa femme et ses deux enfants puissent le rejoindre rapidement. Les ajustements opérés jusqu'ici par Marceau ne concernent donc pas tant le contenu du projet professionnel qu'il vise préférentiellement (effectuer un post-doctorat à l'étranger avant d'accéder à un poste académique statutaire) que la synchronisation des calendriers professionnels de son couple ainsi que l'articulation de vies professionnelles et familiales sur lesquelles il reste attentif et dont une garantie minimum doit être respectée. À ce stade, l'incertitude continue de s'exercer sur la concrétisation du projet professionnel de Marceau, mais il parvient à diminuer celle qui s'exerce sur sa transition vers la vie d'adulte : il priorise le maintien de la centralité de sa qualité de vie familiale comme principe organisateur de sa vie à venir. Ce choix opéré et assumé, Marceau est en mesure d'anticiper les ajustements potentiels à effectuer dans l'avenir afin de maintenir son choix de vie. Il est en effet prêt à arbitrer en faveur de sa vie familiale et aux dépens de la poursuite de son projet professionnel académique, réduisant ainsi la tension qu'exerce son projet professionnel sur son avenir familial : si son projet académique n'offre pas le cadre de vie familial qu'il souhaite, il l'ouvrira à des perspectives professionnelles plus larges et moins contraignantes, dans l'ingénierie où l'offre d'emploi est plus importante que dans le milieu académique, afin de maintenir l'articulation des sphères de la vie.

Le cas de Louise fait état d'un projet professionnel similaire à celui de Marceau au moment de la soutenance en ce qu'elle vise également l'accession à un poste académique. Louise a réalisé sa thèse en science politique durant 6,5 ans. D'abord sous contrat doctoral, elle a ensuite cumulé une situation de chômage partiel avec des vacances d'enseignement durant deux ans avant de décrocher deux postes d'ATER à mi-temps. En attendant une potentielle concrétisation de son projet professionnel, les ajustements projectifs qu'elle opère au regard de ses transitions professionnelles et sociales s'effectuent néanmoins différemment que ce que connaît Marceau. Alors qu'elle termine son poste d'ATER et qu'elle est âgée de 31 ans, Louise commence la première séquence de sa recherche d'emploi en candidatant sur deux postes d'enseignante-chercheuse dans le pays de sa

cotutelle de thèse et où elle s'est installée. Ces candidatures ne connaissent pas d'issue favorable : elle n'est « même pas auditionnée ». Durant ses premiers mois de chômage, elle candidate ensuite sur des postdoctorats, sans que ses tentatives n'aboutissent non plus.

La deuxième séquence de sa recherche d'emploi fait état d'une adaptation de ses critères de recherche initiaux puisqu'elle élargit le spectre de sa recherche du fait de la faiblesse et dégressivité des allocations chômage qu'elle perçoit. Contrainte économiquement par la menace que représente la diminution de revenus déjà faibles, elle postule dans des ONG mais refuse de se « faire pistonner » par des connaissances qui y travaillent. Sa candidature n'aboutit pas. Elle postule alors auprès d'une organisation internationale mais très vite, elle ressent une « honte » car celle-ci « ne correspond vraiment pas à [s]es idées ». Louise est en effet partisane d'une approche scientifique critique et engagée politiquement qu'elle ne retrouve pas dans cette organisation. Cette deuxième séquence montre donc une évaluation à la baisse de ses critères de recherche d'emploi afin de maximiser ses chances d'en décrocher un. Cet ajustement tend à provoquer un conflit de valeurs dans la construction de son identité socioprofessionnelle.

Après avoir pris la décision de ne plus transiger ni sur ses idéaux politiques, ni sur son approche scientifique, Louise démarre la troisième séquence de sa recherche d'emploi. Elle postule alors sur de nombreux projets et bourses de recherche en prenant soin d'éviter toutes les recherches commanditées par les gouvernements ou certains organismes internationaux. Le rapprochement entre ses convictions et le type de projets de recherche sur lesquels elle postule, l'incite à élargir le périmètre géographique de sa recherche afin d'augmenter les opportunités. Elle s'entoure et prend appui sur son réseau universitaire pour l'aider à la préparation des entretiens et auditions, avoir accès à des offres et à des contacts, fournir des lettres de recommandations à joindre aux dossiers. La mise en place de cet ajustement témoigne de l'accent mis sur sa transition professionnelle au détriment de sa vie de couple puisqu'elle postule également à l'étranger, où elle finira par effectivement trouver un post-doctorat.

Au moment de la deuxième vague de notre enquête et malgré les choix qu'elle a déjà effectués à la faveur de sa transition professionnelle, des tensions et des incertitudes persistent quant à son avenir professionnel et personnel. En effet, Louise découvre que l'approche du projet est moins critique que celle à laquelle elle s'attendait, ses nouveaux collègues sont également moins engagés politiquement, reflétant finalement les accointances de l'université avec le monde économique, ses missions contiennent un versant « management de la recherche qui ne [lui] plait pas mais il faut cocher ces cases là pour trouver du travail après ». Elle découvre cependant de nouvelles manières de travailler, des parallèles avec son sujet de thèse et des pistes pour obtenir des financements de recherche lorsque ce post-doctorat sera terminé. L'organisation de sa vie personnelle est tiraillée entre son envie de passer du temps dans la ville dans laquelle elle est installée en couple et la nécessité de passer du temps dans le pays dans lequel elle travaille pour mieux en comprendre le fonctionnement et s'y faire un réseau professionnel alors même qu'il ne l'attire pas. Alors que certaines de ses amies ont eu des enfants pendant leur thèse, Louise n'a pas fait ce choix car à l'époque, elle souhaitait d'abord terminer sa thèse et accéder à une stabilité professionnelle et financière. Mais l'expérience de ces amies lui montre que ce n'est pas forcément nécessaire, ce qui l'a convaincue. C'est donc une discussion qu'elle et sa copine, également en doctorat, abordent fréquemment afin d'envisager les diverses solutions qui se présentent à elles pour devenir mères.

Ces deux histoires contrastées nous montrent que face à un projet professionnel dont l'atteinte est incertaine, les jeunes diplômés de doctorat mettent en place des choix qui ne privilégient pas les mêmes sphères de leur vie, ou du moins pas selon les mêmes temporalités. Chacun à leur manière, ces deux cas nous apprennent que malgré la volonté d'accéder à une carrière académique, celle-ci ne se fera « pas à n'importe quel prix ». Pour Marceau, la poursuite de ce projet ne doit pas entraver le développement et la qualité de vie de sa famille. Pour Louise, l'espoir d'accéder à une carrière académique l'a conduite à reporter, pour un temps, le franchissement du seuil de la parentalité mais pas à renoncer à ses idéaux politiques. Difficile de dire à ce stade si ces choix constitueront des freins

ou non à l'atteinte de leur projet professionnel ; en tout état de cause, ils leur permettent de continuer d'œuvrer autant qu'ils peuvent, le veulent et le jugent nécessaire à leur double transition sociale et professionnelle en influant sur les paramètres qu'ils peuvent contrôler.

Conclusion

Les recherches portant sur l'accès à l'emploi concernent souvent les publics éloignés du marché de l'emploi que les intermédiaires du marché du travail et les politiques publiques d'emploi cherchent à « mobiliser » et « autonomiser » afin de résorber le chômage. Plutôt que sous l'angle d'une nécessité socio-économique, nous espérons avoir pu éclairer la manière dont la recherche d'emploi peut être abordée à l'aune du cycle de vie, et ce, particulièrement lorsqu'on a entre 25 et 30 ans, voire plus. Au-delà de l'objectif d'une participation au marché du travail en échange d'une source de revenus, la recherche d'emploi met en jeu l'articulation des différentes sphères de la vie ainsi que les dimensions de construction sociale, professionnelle et identitaire qui se révèlent avec une force particulière à ce stade de la vie. Nous espérons en outre avoir donné à voir la malléabilité et le caractère évolutif du projet professionnel. Par conséquent, il nous apparaît nécessaire de mieux comprendre les ajustements dont font l'objet les dimensions de la recherche d'emploi évoquées ici afin de mieux appréhender les trajectoires d'insertion professionnelle.

Cette approche ne nous semble pas pour autant être spécifique aux diplômés de doctorat, bien qu'ils révèlent avec une acuité particulière l'imbrication de ces dimensions et des calendriers professionnels et conjugaux. Les cas présentés ont été choisis en ce qu'ils éclairent particulièrement bien la porosité entre les différentes sphères de la vie et les ajustements simultanés et évolutifs des projets professionnels et personnels qui guident les transitions professionnelles et sociales aux différents stades de la vie. Que ces ajustements concernent des transformations du projet professionnel pour faciliter la transition vers la vie d'adulte comme Éléonor, qu'ils relèvent de tentative de conciliation des deux transitions comme Jacques, qu'ils soient anticipés et dont l'éventualité d'une priorisation se fera à la faveur de la vie personnelle comme Marceau ou qu'ils fassent l'objet (puis d'une levée) de concessions ou report au sujet de la vie personnelle pour favoriser la transition professionnelle comme Louise, ils ne sont probablement pas exhaustifs. Pour conclure, gageons que cette approche pourrait être transférable à d'autres catégories de jeunes actifs qui se verraient, pour un temps, privés ou en recherche d'emploi.

Références bibliographiques

- Béret, P., Giret, J.-F., & Recotillet, I. (2004). L'évolution des débouchés professionnels des docteurs : les enseignements de trois enquêtes du Céreq. *Éducation et formations*, (67), 109-116.
- Bernela, B., & Bertrand, I. (2015). *Trajectoires d'accès à l'emploi des jeunes docteurs: l'enchevêtrement des parcours professionnels, personnels et géographiques*. 36.
- Bonnal, L., & Giret, J.-F. (2009). La stabilisation des jeunes docteurs sur le marché de l'emploi académique. *Revue d'économie politique*, 119(3), 373-400.
<https://doi.org/10.3917/redp.193.0373>
- Bourdieu, P. (1986). L'illusion biographique. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 62(1), 69-72.
<https://doi.org/10.3406/arss.1986.2317>
- Boutinet, J.-P. (2012). *Anthropologie du projet*. Paris: Presses universitaires de France.

- Calmand, J. (2015). L'insertion à 3 ans des docteurs diplômés en 2010. *Net.Doc*, (144). Consulté à l'adresse <http://www.cereq.fr/content/download/15909/128171/file/netdoc144.pdf>
- Calmand, J. (2017). Les cinq premières années de vie active des docteurs diplômés en 2010. *Céreq Études*, (9), 53.
- Calmand, J., & Giret, J.-F. (2010). L'insertion des docteurs : Enquête Génération 2004. Interrogation 2007. *Net.Doc*, (64), 38.
- Calmand, J., Prieur, M.-H., & Wolber, O. (2017). Les débuts de carrière des docteurs : une forte différenciation des trajectoires professionnelles. *Céreq Bref*, (354), 4.
- Calmand, J., & Recotillet, I. (2013). L'insertion des docteurs. Interrogation en 2012 des docteurs diplômés en 2007. *Net.Doc*, (115), 71.
- Dubar, C. (1995). *La socialisation: construction des identités sociales et professionnelles*. Paris: Armand Colin.
- Emirbayer, M., & Mishe, A. (1998). What Is Agency? *American Journal of Sociology*, 103(4), 962-1023. <https://doi.org/10.1086/231294>
- Galland, O. (2013). *Sociologie de la jeunesse*. Paris: A. Colin.
- Giddens, A. (1984). *The Constitution of Society: Outline of the Theory of Structuration*. University of California Press.
- Giret, J.-F. (2005). De la thèse à l'emploi. Les débuts professionnels des jeunes titulaires d'un doctorat. *Céreq Bref*, (220), 4.
- Giret, J.-F., Perret, C., & Recotillet, I. (2007). Le recrutement des jeunes docteurs dans le secteur privé. *Revue d'économie industrielle*, (119), 85–102.
- Grossetti, M. (2004). *Sociologie de l'imprévisible*. Consulté à l'adresse <https://hal.archives-ouvertes.fr/halshs-00715823/>
- Harfi, M. (2013). *Les difficultés d'insertion professionnelle des docteurs : les raisons d'une exception française* (N° 189; p. 28). Consulté à l'adresse Centre d'analyse stratégique website: <http://www.oecd.org/fr/sti/inno/48413317.pdf>
- Kabeer, N. (1999). Resources, Agency, Achievements: Reflections on the Measurement of Women's Empowerment. *Development and Change*, 30(3), 435-464. <https://doi.org/10.1111/1467-7660.00125>
- Lahire, B. (2011). *L'homme pluriel: les ressorts de l'action* (Nouvelle édition). Paris: Pluriel.
- Lamanthe, A., & Moullet, S. (2016). *Vers de nouvelles figures du salariat. Entre trajectoires individuelles et contextes sociétaux*. Consulté à l'adresse <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01444196>
- Mauger, G. (1998). Jeunesse, insertion et condition juvénile. In *Les jeunes, l'insertion, l'emploi*. Consulté à l'adresse <https://www-cairn-info.lama.univ-amu.fr/les-jeunes-l-insertion-l-emploi-9782130489399-page-55.htm>

- Mazari, Z., Meyer, V., Rouaud, P., Ryk, F., & Winnicki, P. (2011). Le diplôme : un atout gagnant pour les jeunes face à la crise. *Céreq Bref*, (283), 4.
- Mendez, A. (Éd.). (2010). *Processus: concepts et méthode pour l'analyse temporelle en sciences sociales*. Louvain-la-Neuve: Academia-Bruylant.
- Peyrin, A. (2019). Les recompositions des normes d'emploi public. *Revue Française de Socio-Economie*, n° 22(1), 67-84.
- Trottier, C. (2000). Questionnement sur l'insertion professionnelle des jeunes. *Lien social et Politiques*, (43), 93. <https://doi.org/10.7202/005242ar>
- Vincens, J. (1997). L'insertion professionnelle des jeunes. À la recherche d'une définition conventionnelle. *Formation Emploi*, 60(1), 21-36. <https://doi.org/10.3406/forem.1997.2252>